



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

Ouverture

L'actualité de la mémoire.

Bruno RACINE,

Président de la Bibliothèque nationale de France.

Présider le comité de pilotage d'Archimages, grâce à l'efficacité de Marc VERNET, est une tâche très facile. Elle n'appelle pas de remerciements particuliers à mon égard.

L'important dans ces journées est qu'elles sont le fruit de la collaboration d'institutions qui ont en commun le souci ou la responsabilité du patrimoine. Ce mot « patrimoine » connote habituellement des idées de stabilité, de fixité, d'objet bien identifié que chaque institution collecte sans problème de frontière, en fonction de sa nature. En ce moment même, nous vivons des bouleversements qui remettent en cause de manière très radicale ce type de partage et d'identité des objets eux-mêmes.

Nous avons pendant des mois échangé sur le sujet avec l'Ina. Le dépôt légal existe dans notre pays depuis plus de 500 ans. Il n'a cessé de s'étendre depuis les imprimés jusqu'à tous les autres supports de la pensée, du son et de l'image. Ce dépôt légal s'étend aussi maintenant, de par la loi, à l'Internet. Peu de gens le savent. Le jeune qui poste sur Internet une vidéo capturée sur son téléphone portable ne sait pas qu'en théorie, il est assujéti au dépôt légal. Évidemment, le terme de dépôt ici devient lui-même problématique. Autant les éditeurs ou les producteurs de DVD sont habitués à nous déposer leur production, autant, la masse de ce qui est produit sur Internet rend impossible toute démarche de ce genre.

Nos institutions - surtout l'Ina et la BnF qui ont une lourde responsabilité à cet égard - sont en train d'élaborer une doctrine pour constituer ce patrimoine, c'est-à-dire sélectionner ce qui va devoir être considéré comme du patrimoine, de manière plus ou moins arbitraire inévitablement, malgré la masse en jeu.

Sur 10 ans rétrospectifs, la BnF a collecté plus d'un milliard de documents, c'est-à-dire beaucoup plus que la masse de livres, d'estampes de gravures et de disques collectés depuis des siècles. Ici, le principe de sélection va apporter peut-être davantage que les objets numériques collectés, le but étant d'avoir des échantillons représentatifs et une continuité des collections.

Après de longues discussions, nous avons reconnu qu'il n'existait pas de frontières traçables entre la BnF et l'Ina ; non pas que nos missions soient confondues, mais nos principes de sélection de l'Internet vont obéir à des logiques différentes. Nous avons essayé d'organiser le regroupement raisonné, la conservation des données étant une autre affaire.

Tous ces enjeux étaient au cœur de cette grande rencontre européenne qu'était le forum d'Avignon, auquel Emmanuel HOOG était présent. Il est important qu'à l'ère du numérique, cette présidence française de l'Union ait voulu donner aux enjeux de la culture la place qu'il convient.

Ceci est d'autant plus vrai que demain, à Bruxelles, est lancé Europeana. Il s'agit du prototype de la future bibliothèque numérique européenne. Elle ne comportera pas que des livres ou des ouvrages numérisés, mais s'étendra aussi à l'audiovisuel, à tous les produits culturels, les archives et les musées. Si certains pensent que la mémoire est une sorte de stock passif et inerte, je crois qu'Europeana va donner la démonstration éclatante qu'il n'en est rien. Cela va donner lieu à la production de nouvelles connaissances et de nouveaux savoirs, grâce aux programmes de Recherche et Développement qui lui sont associés et à la mise au point de nouveaux outils d'exploitation de cette masse des données qui vont en quelque sorte façonner notre programmation mentale pour les années à venir.

Dans ce colloque, nous commençons par poser la question de savoir ce qu'est la mémoire. Je ne sais pas si la mémoire est localisable quelque part dans le cerveau. Cependant, je suis persuadé qu'elle est partout dans la pensée. Il n'existe pas de processus de pensée ni de création qui n'active la mémoire. Un raisonnement très élémentaire ou un simple énoncé linguistique mobilise consciemment ou inconsciemment de la mémoire en nous. Pour des processus plus complexes, allez voir l'exposition Picasso et les maîtres. Vous verrez que même en se situant dans une doctrine de rupture, on est encore en rapport avec ce avec quoi on veut rompre. Pour des institutions en charge du patrimoine, il est important de rappeler que cette mémoire est une dimension essentielle de la création elle-même et pas simplement du passé. Je vous remercie.

Michel RAYNAL,

Directeur des Archives – Ina.

Au-delà des grands enjeux que vient d'évoquer le président Bruno RACINE, je voulais simplement rappeler l'attachement de l'Ina et du Président Emmanuel HOOG à ces journées Archimages. Leur ambition d'être un forum de réflexion, de propositions et de transmission, ambition que nous partageons pleinement à l'Ina.

Il s'agit des septièmes journées Archimages. Ces journées se sont constituées autour de la problématique des archives et du numérique. L'expression « révolution numérique » utilisée au début de nos rencontres apparaît aujourd'hui totalement dépassée. Le numérique est devenu notre quotidien, nous en avons expérimenté les pratiques et les usages.

En fait, nous avons traversé trois périodes.

La première période a été celle de la sauvegarde du patrimoine en péril, de la préservation des contenus, c'est-à-dire de la préservation de l'histoire. Nous y avons beaucoup travaillé et nous nous sommes vite aperçus qu'au-delà du patrimoine national, il fallait prendre en compte les patrimoines régionaux et les patrimoines européens. C'est de ces patrimoines imbriqués dont nous allons débattre au cours de ces trois journées.

Le deuxième temps est celui qui a permis, dès lors que la sauvegarde des contenus était bien engagée, de mettre à disposition ces patrimoines – on pourrait dire de les socialiser – qu'ils soient régionaux, nationaux ou européens. Il s'est agi aussi de structurer ces mémoires, d'organiser les échanges, de tisser des liens entre elles. Au cours de ces journées, nous allons entendre

d'intéressants exposés sur la façon dont se sont opérées ces mises à disposition, sur les usages, et sur les études qui leur ont été consacrées.

Enfin, le troisième temps - très important, c'est celui dans lequel nous nous situons et que nous essayons d'organiser – c'est celui de la transmission des connaissances et des savoir faire, transmission articulée autour des nouveaux métiers que génèrent les technologies du numérique. Ce sera là sans doute l'une des questions dont nous aurons à débattre lors d'une prochaine édition d'Archimages.

Suivi éditorial : Loraine Pereira – chargée de mission pour le patrimoine cinématographique / INP.